



ACTE D'AUTORISATION

Amendement d'une autorisation nationale

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. La famille de produits biocides:

Oxybio - Famille de produits est autorisé conformément à l'article 48 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 20/01/2032. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:
INTERGAZ & SERVICES
Numéro BCE: /
38 AV DU GENERAL DE GAULLE 0
FR 64000 Pau
- Nom commercial de la famille de produits : Oxybio - Famille de produits
- Numéro d'autorisation de la famille de produits: BE2020-0038-00-00
- Forme sous laquelle la famille de produits est présentée:
 - o AL - Autres liquides destinés à être utilisés sans dilutions
- Nom et teneur de chaque principe actif:

Peroxyde d'hydrogene (CAS 7722-84-1): 12.0% - 12.0%
--

- Type de produit et usage en vue duquel la famille de produits est autorisée:

2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Les produits de la famille Oxybio sont destinés à la désinfection des surfaces par voie aérienne.
--

§2. Fabricant des produits de la famille et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant Oxybio - Famille de produits:



MEXEL INDUSTRIES SAS, FR
VWR INTERNATIONAL, BE

- Fabricants Peroxyde d'hydrogene (CAS 7722-84-1):

ARKEMA GMBH, DE
ARKEMA FRANCE, FR
SOLVAY CHIMIE, BE

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation de la famille de produits:

- Cette famille de produits se compose de 1 meta SPC
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

Bruxelles,

Autorisation nationale, le 27/01/2022

Amendement d'une autorisation nationale,

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
(Par A.M.. 17/05/2019)

Chef de cellule de la cellule biocides

Signé électroniquement par: louis lucrèce

Le: 11/02/2022